



BUDGET PRIMITIF 2019

RAPPORT DE PRESENTATION

L'article 107 de la loi NOTRe n°2015-992 du 17 août 2015, modifiant l'article L2313-1 du Code Général des Collectivités Territoriales, stipule que, désormais, une présentation brève et synthétique retraçant les informations financières essentielles doit être jointe à compter du budget primitif 2016 et du compte administratif 2015 afin de permettre aux citoyens d'en saisir les enjeux.

Le budget primitif retrace l'ensemble des dépenses et recettes autorisées et prévues pour l'année 2019. Il respecte les principes budgétaires : sincérité, annualité, unicité, spécialité et équilibre.

Le présent budget décrit l'ensemble des crédits pour l'année 2019, aussi bien en dépenses qu'en recettes.

Par ailleurs, le rapport d'orientations budgétaires présenté en mars dernier a posé les bases à partir desquelles le budget primitif a pu être construit pour l'exercice 2019 de la collectivité.

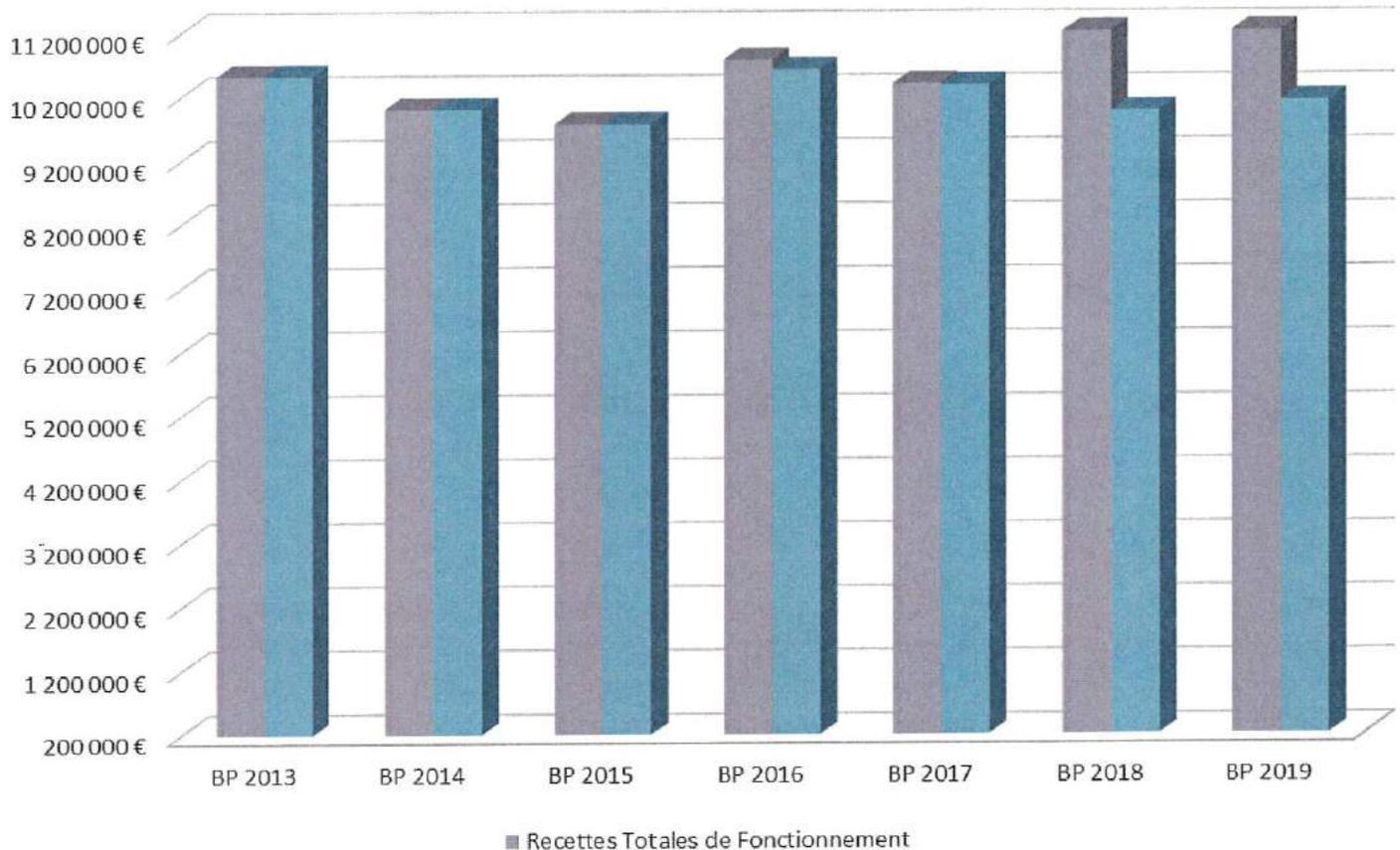
La collectivité devra, comme auparavant, maîtriser les dépenses de fonctionnement qui sont les siennes sans pour autant transiger sur le niveau et la qualité des services publics qui relèvent de sa sphère. L'optimisation de la dépense publique permet d'organiser la maîtrise des dépenses de fonctionnement courantes à périmètre d'intervention constant.

La baisse des taux d'impositions locaux de la Ville auxquels sont assujettis les ménages louvroiliens (la taxe d'habitation, la taxe foncière sur les propriétés bâties) devrait apporter une bouffée d'oxygène dans leur pouvoir d'achat, en cette période particulièrement difficile.

Le Budget Primitif 2019 est présenté avec reprise anticipée des résultats de l'exercice précédent.

BUDGET PRINCIPAL**La Section de Fonctionnement :**

Le montant de la section de fonctionnement s'élève à 12 085 173,79 € pour l'année 2019.



Le montant des recettes de fonctionnement de l'exercice 2019 permet de financer :

- ✓ les dépenses de fonctionnement pour un montant de 10 110 541,79 €,
- ✓ la section d'investissement par un virement d'un montant de 1 974 632,00 €.

1/ Les Recettes de Fonctionnement

CHAPITRES	BP 2016	BP 2017	BP 2018	BP 2019
002 - Résultat de fonctionnement reporté	599 012,59 €	620 641,02 €	1 527 187,56 €	2 282 879,79 €
013 - Remboursements sur rémunération	131 000,00 €	153 000,00 €	138 000,00 €	68 250,00 €
70 - Produits des services	261 200,00 €	256 361,00 €	304 000,00 €	316 570,00 €
73 - Impôts et taxes	7 019 179,00 €	7 010 684,00 €	6 715 427,00 €	6 739 457,00 €
74 - Dotations et participations	1 807 070,00 €	1 715 669,00 €	2 027 170,00 €	2 137 380,00 €
75 - Produits de gestion courante	48 385,00 €	61 258,00 €	38 475,00 €	49 855,00 €
76 - Produits financiers	790 510,00 €	395 256,00 €	395 256,00 €	395 256,00 €
77- Produits exceptionnels	50 000,00 €	131 328,00 €	57 300,00 €	50 640,00 €
Total des Recettes Réelles	10 107 344,00 €	9 723 556,00 €	9 675 628,00 €	9 757 408,00 €
Total des Recettes d'Ordre	62 400,00 €	44 990,00 €	59 461,00 €	44 886,00 €
Total Recettes de Fonctionnement	10 768 756,59 €	10 389 187,02 €	11 262 276,56 €	12 085 173,79 €

Le budget primitif 2019 a été élaboré dans un contexte contraint en matière de recettes réelles de fonctionnement. Elles s'affichent à hauteur de 9 757 408,00 €.

La différence entre le BP2019 et celui de 2018 s'explique par les différentes variations des postes budgétaires de recettes :

- **013 - Atténuations de charges** - baissent de 69 750 €. Ce poste comptable retrace l'ensemble de remboursements de charges de personnel (indemnités journalières, CLD, CLM...).
- **70 - Produits des services, du domaine et ventes diverses** – énumèrent la politique tarifaire contenue des services publics de la collectivité avec une hausse moyenne des tarifs de 1% ainsi que l'annualisation des encaissements de cantine des enfants de maternelles et les remboursements de frais des budgets annexes.
- **73 - Impôts et taxes** – ce chapitre comptabilise le produit des impôts des ménages tout en tenant compte de l'augmentation récurrente des bases fixées par l'Etat, et de la baisse de 1 et 4 points respectifs de la taxe d'habitation et de la taxe foncière bâti. Suite au calcul obtenu à l'appui de l'Etat 1259 de l'année 2019, la ville de Louvroil comptabilisera une diminution de 279 967 euros de ce produit.
- **74 - Dotations, subventions et participations reçues** - augmentent de 110 210 €. Ce qui correspond, essentiellement, à l'augmentation simulée de la dotation de solidarité urbaine.
- **75 - Autres produits de gestion courante** – augmentent de 11 400 €. Ce poste comptabilise les revenus des immeubles et enregistrent en supplément les loyers de Rue du Grand Sars, 21 Place De Gaulle et Avenue de Montfort en Chalosse.
- **76 – Produits financiers** - correspondent à la constatation du 5eme versement de 395 255 € dans le cadre du fonds de soutien crée par l'Etat pour la sortie des emprunts à risque.
- **77 – Produits exceptionnels** – retracent l'ensemble des indemnités versées par l'assureur de la ville sur différents sinistres.

2/ Les Dépenses de Fonctionnement

CHAPITRES	BP 2016	BP 2017	BP 2018	BP 2019
022 - Dépenses imprévues	100 000,00 €	364 000,00 €	400 000,00 €	500 000,00 €
011 - Charges à caractère général	2 064 784,59 €	2 179 672,02 €	2 211 069,25 €	2 138 699,79 €
012 - Charges de personnel	5 336 000,00 €	5 230 000,00 €	4 930 000,00 €	5 078 300,00 €
65 – Subventions et participations	1 012 500,00 €	981 000,00 €	1 013 675,00 €	1 004 365,00 €
66 - Charges financières	1 222 800,00 €	530 000,00 €	490 000,00 €	452 500,00 €
67 - Charges exceptionnelles	53 100,00 €	242 000,00 €	88 500,00 €	89 200,00 €
014 - Atténuations de recettes	15 000,00 €	15 000,00 €	15 000,00 €	25 000,00 €
Total des Dépenses Réelles	9 804 184,59 €	9 541 672,02 €	9 148 244,25 €	9 288 064,79 €
Total des Dépenses d'Ordre	964 572,00 €	847 515,00 €	2 114 032,31 €	2 797 109,00 €
Total Dépenses de Fonctionnement	10 768 756,59 €	10 389 187,02 €	11 262 276,56 €	12 085 173,79 €

Comme dans le cadre des recettes de fonctionnement, les charges de fonctionnement du budget primitif 2019 ont subi le même contexte de contraintes. Elles s'affichent à hauteur de 9 288 064,79 € (total des charges réelles).

Les variations sont supportées par tous les postes budgétaires des charges :

- **011 - Charges à caractère général** – sont en diminution de 72 370 euros par rapport à 2018, ce qui est dû à l'adhésion aux différents groupements de commandes avec la CAMVS qui permet à la Ville d'obtenir de réels prix attractifs. Concernant les services publics, la ville de Louvroil a émis le souhait de proposer une stagnation de ses dépenses.

- **012 - Charges de personnel** – augmentent de 148 300 €. Ce poste tient compte du recrutement de 2 Parcours Emploi Compétences, d'un départ en retraite remplacé par un Contrat à Durée Déterminée, du passage à demi-traitement de quelques agents en arrêt maladie, des avancements d'échelons obligatoires, de la promotion interne de 2 agents, de l'augmentation du régime indemnitaire d'agents ayant pris de nouvelles fonctions, de la titularisation de 3 agents en fin de contrat, et du Parcours Professionnels Carrières & Rémunérations applicable à partir de janvier 2019 (reclassement indiciaire sur catégorie A, B & C).

- **65 - Subventions et participations** - enregistrent une baisse de 9 310 € et qui se constate, essentiellement, sur les montants des subventions d'équilibre des budgets annexes.

- **66 – Charges Financières** – retracent les intérêts de la dette de la ville.

- **67 – Charges Exceptionnelles** – enregistrent les écritures exceptionnelles. La particularité pour 2019, c'est la comptabilisation de 2 subventions exceptionnelles pour les Associations « Amicale des Médailleurs du Travail de Louvroil » et « Syndicat d'Initiative »

La Section d'Investissement**1/ Les Recettes d'Investissement**

CHAPITRES	BP 2016	BP 2017	BP 2018	BP 2019
001 - Solde d'investissement reporté	27 378,66 €	927 207,74 €	643 259,69 €	38 113,14 €
10 - Dotations, fonds divers et réserves	44 000,00 €	118 000,00 €	49 672,00 €	75 000,00 €
1068 - Excédents de fonctionnement capitalisés	177 538,34 €	0,00 €	0,00 €	570 337,86 €
13 - Subventions d'équipement	178 000,00 €	97 490,00 €	153 059,00 €	68 843,00 €
16 - Emprunts et dettes assimilées	1 000 000,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
165 – Dépôts & cautionnements reçus	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
23 – Immobilisations en cours	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
27 - Autres immobilisations financières	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
024 - Cessions	0,00 €	0,00 €	0,00 €	70 000,00 €
Total des Recettes réelles	1 399 538,34 €	215 490,00 €	202 731,00 €	784 180,86 €
Total des Recettes d'Ordre (avec virement de la section de fonctionnement)	1 141 572,00 €	947 515,00 €	2 927 532,31 €	3 824 822,00 €
Reste à réaliser N-1	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
Total des Recettes d'Investissement	2 568 489,00 €	2 090 212,74 €	3 773 523,00 €	4 647 116,00 €

L'évolution des masses budgétaires de cette section n'est pas significative d'une année à l'autre, compte tenu des opérations particulières qui peuvent affecter le volume des inscriptions (en recettes et en dépenses) :

- **10 – Dotations, fonds divers et réserves** - intègrent le FCTVA lié aux investissements de l'année précédente et les taxes d'aménagement.
- **1068 – Excédents de fonctionnement capitalisés** : comptabilisent le virement de la section de fonctionnement auquel la section d'investissement a besoin pour combler son déficit de l'année N-1
- **13 - Subventions d'équipement** - enregistrent la prévision des subventions d'équipement concernant le programme de la mise en accessibilité des bâtiments ERP (Solde Réserve parlementaire, Solde DETR).
- **024 - Cessions** – retracent la vente du 30 Rue Jules GALLOIS pour un montant de 70 000 Euros à la SCI MANUMAT Immobilière.

2/ Les Dépenses d'Investissement

CHAPITRES	BP 2016	BP 2017	BP 2018	BP 2019
001 - Solde d'investissement reporté	0,00 €	0,00 €	0,00 €	0,00 €
16 - Remboursement capital des emprunts	452 400,00 €	790 000,00 €	915 000,00 €	950 966,00 €
10 – Dotations, fonds divers et réserves	0,00 €	0,00 €	0,00 €	23 203,00 €
20 - Immobilisations incorporelles	170 868,00 €	21 000,00 €	71 645,00 €	963 345,00 €
204 – Subventions d'équipement versées	970 583,00 €	260 000,00 €	378 485,00 €	64 133,00 €
21 - Immobilisations corporelles	287 621,00 €	52 021,74 €	557 320,00 €	624 234,00 €
020 – Dépenses Imprévues	0,00 €	75 000,00 €	100 000,00 €	140 000,00 €
Opérations d'Equipement – Mise en Accessibilité	242 700,00 €	218 453,00 €	292 830,00 €	200 185,00 €
Total des Dépenses Réelles	2 124 172,00 €	1 416 474,74 €	2 315 280,00 €	2 966 066,00 €
Total des Dépenses d'Ordre	239 400,00 €	144 990,00 €	872 961,00 €	1 072 599,00 €
Restes à Réaliser N-1	204 917,00 €	528 748,00 €	585 282,00 €	608 451,00 €
Total des Dépenses d'Investissement	2 568 489,00 €	2 090 212,74 €	3 773 523,00 €	4 647 116,00 €

Les masses budgétaires de la section d'investissement à hauteur de 2 966 066 € se répartissent sur le budget principal dans le service public de l'éducation, à l'aménagement urbain, à la réfection et la remise aux normes des bâtiments municipaux, à la voirie et à la modernisation des moyens qui garantissent un service public de qualité.

Moyens et équipements :

- Mise à jour logiciel RH & Finances : 11 400 €
- Test Psychométrique : 1 945 €
- Restauration Toile Amblard : 3 520 €
- Achat d'un véhicule : 15 000 €
- Pare -Feu : 5 000 €
- Acquisition de TBI : 5 000 €
- Enregistreur Conseil Municipal : 1 800 €
- Mobilier Médiathèque : 4 500 €
- Tables & Bancs - ALSH : 1 200 €
- Mobilier Accueil Dorlodot : 1 000 €
- Mobilier dans le cadre du FIPHP : 1 945 €
- Autolaveuse – Espace Flamcourt : 6 115 €
- Buts de Foot Terrain Honneur : 3 000 €
- Matériels pour Espaces Verts : 3 000 €
- Valise pour garage : 2 860 €
- Souffleuse pour Propreté : 575 €
- Matériels pour Fleurissement : 7 500 €

- Chariots de Propreté : 1 200 €
- Lave-Linge – Château Enchanté : 400 €
- Stores Conservatoire Musique : 2 500 €

Projet :

- Etude de sols et jury concours Complexe Sportif : 950 000 €

Bâtiments et Agencements :

- Double Porte Etage – Centre Multi Accueil : 5 160 €
- Aires de Jeux : 18 000 €
- Agencement « Zone Humide » : 67 620 €
- Acquisition Parcelle AK173 : 3 000 €
- Acquisition Parcelle Antiquaire : 464 339 €

Voies et réseaux :

- Fonds de concours 2019 « PPP Plan Lumière » versé à la CAMVS : 48 926 €
- Fonds de concours « NPNRU Les Longs Prés – Etudes » versé à la CAMVS : 15 207 €

La Dette

➤ Encours de la dette au 1er janvier 2018 :

Budget principal : 11 198 084 d'euros, soit 1 669 € / habitant (fonds de soutien inclus)

Tous budgets : 11 227 734 d'euros, soit 1 674 € / habitant (fonds de soutien inclus)

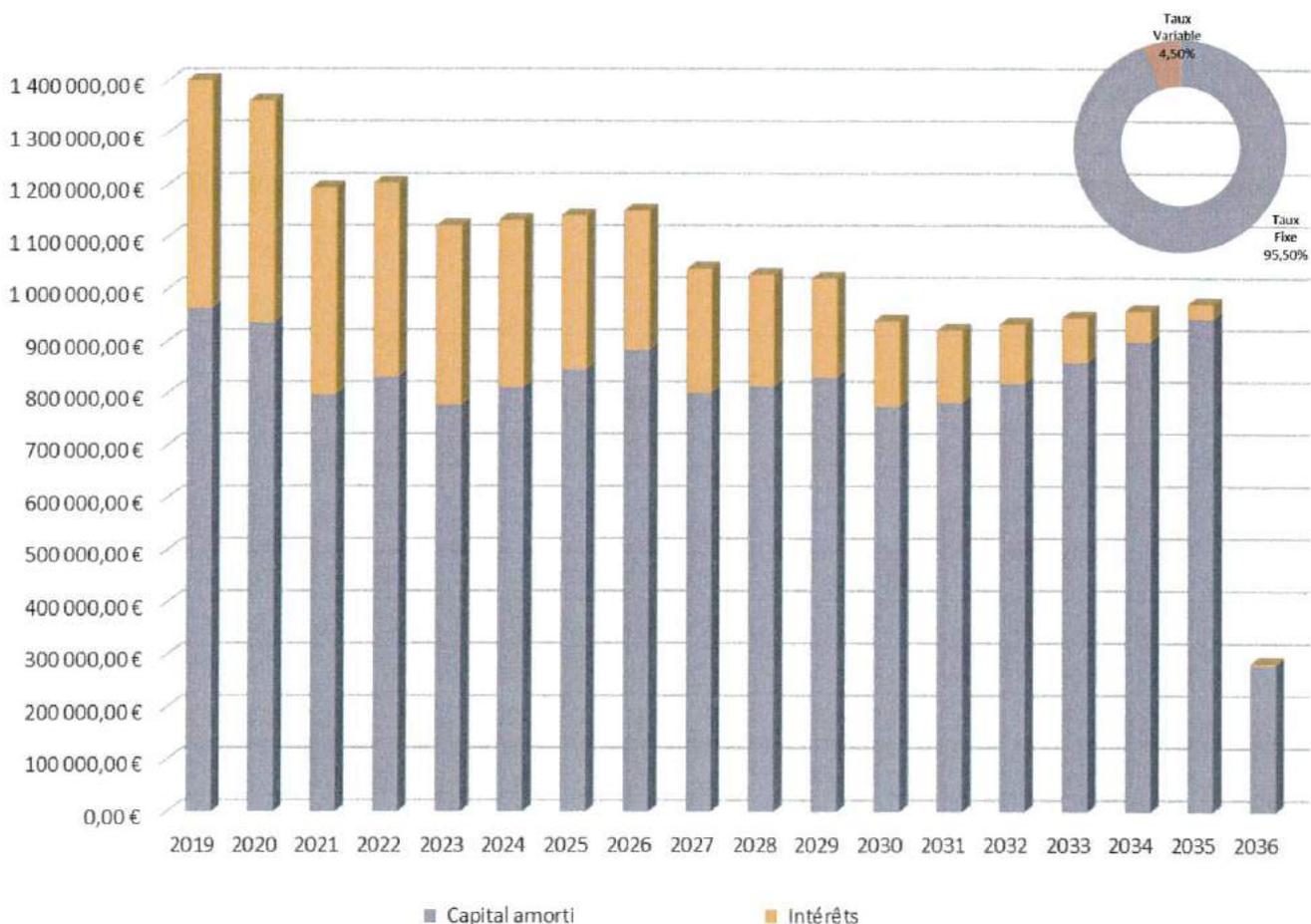
➤ Encours de la dette au 1^{er} janvier 2019 :

Budget principal : 10 679 601 d'euros, soit 1 617 € / habitant (fonds de soutien inclus)

Tous budgets : 10 691 714 d'euros, soit 1 618 € / habitant (fonds de soutien inclus)

En 2019, la somme de 951 000 € de capital sera remboursée sur le budget principal (dont 403 189 € de capital au titre du refinancement de l'emprunt dit « à risque ») et 963 115 € tous budgets confondus.

➤ Profil d'extinction et structure par type de taux tous budgets



LES BUDGETS ANNEXES

LE BUDGET ANNEXE « REGIE DE TRANSPORT SCOLAIRE »

La section d'exploitation de ce budget est équilibrée pour un montant de 95 700 €. Elle retrace les dépenses relatives au service public du transport scolaire. La section est équilibrée par le versement d'une subvention d'équilibre par le budget principal.

La section d'investissement s'élève à 73 422 € ; ce qui correspond à la fin du remboursement du capital de l'emprunt souscrit pour l'acquisition du bus en 2009 pour un montant de 12 115 €, d'un dernier amortissement de 17 899 €.

LE BUDGET ANNEXE « ESPACE CULTUREL J.C. CASADESUS »

La section d'exploitation de ce budget est équilibrée pour un montant de 287 367 €. Elle retrace les dépenses relatives au programme culturel de la Ville. La section est équilibrée par le versement d'une subvention d'un montant de 251 000 € par le budget principal.

La section d'investissement s'élève à 4 458 €. Elle permettra l'acquisition d'un logiciel et de mobilier.

SYNTHESE

Budget	Section	Dépenses			Recettes		
		Réelles	Ordres	Total	Réelles	Ordres	Total
Budget Principal	Investissement	3 574 517 €	1 072 599 €	4 647 116 €	822 294 €	3 824 822 €	4 647 116 €
	Fonctionnement	9 288 065 €	2 797 109 €	12 085 174 €	12 040 288 €	44 886 €	12 085 174 €
	Sous Total	12 862 582 €	3 869 708 €	16 732 290 €	12 862 582 €	3 869 708 €	16 732 290 €
BA Régie Transport	Investissement	73 422 €	0 €	73 422 €	55 523 €	17 899 €	73 422 €
	Exploitation	77 801 €	17 899 €	95 700 €	95 700 €	0 €	95 700 €
	Sous Total	151 223 €	17 899 €	169 122 €	151 223 €	17 899 €	169 122 €
BA J.C. Casadesus	Investissement	4 458 €	0 €	4 458 €	976 €	3 482 €	4 458 €
	Exploitation	283 885 €	3 482 €	287 367 €	287 367 €	0 €	287 367 €
	Sous Total	288 343 €	3 482 €	291 825 €	288 343 €	3 482 €	291 825 €
TOTAL GLOBALISE		13 302 147 €	3 891 089 €	17 193 236 €	13 302 147 €	3 891 089 €	17 193 236 €